

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Titre : Vien nous aider!

Trois-Rivières, le 1er novembre 2010 : Les organismes communautaires n'acceptent plus que leurs actions soient banalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ils comptent sur la nouvelle ministre déléguée aux Services sociaux, Madame Dominique Vien, pour amener un changement d'attitude et une priorisation des besoins des gens qui recourent au mouvement communautaire.

La Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) réclame de la ministre déléguée aux Services sociaux du Québec, madame Dominique Vien, une intervention rapide pour améliorer la santé et le bien-être de 100 000 personnes soutenues par le mouvement communautaire.

Pour ce faire la TROC CQM propose à la ministre de convenir d'une entente tripartite liant l'Agence de la santé et des services sociaux, la Table régionale et la ministre elle-même. L'entente régionale porterait sur une amélioration de l'intervention communautaire auprès de la population, une consolidation du financement versé aux organismes communautaires et des travaux pour mesurer l'impact de l'action communautaire notamment sur les services publics.

Pour convaincre la ministre Vien de convenir d'une telle entente, la TROC annonce l'actualisation de son plus ambitieux plan de mobilisation. De novembre 2010 à mars 2011, des banderoles interpellant la ministre seront installées sur une cinquantaine d'édifices abritant des organismes communautaires. De La Tuque, en Mauricie, à Drummondville au Centre-du-Québec, la ministre sera invitée à aider concrètement le mouvement communautaire. Une campagne médiatique débutera le 30 octobre. On pourra voir des publicités à la télévision et dans des journaux recourant au slogan « Vien nous aider ». Enfin, il y aura une série de manifestations et d'actions directes visant à obtenir l'appui des 9 députés de nos deux régions qui siègent à l'Assemblée nationale du Québec.



Depuis plus d'un an, la TROC consulte les organismes communautaires et prépare cette campagne de mobilisation. 2 000 membres de conseils d'administration et membres se sont prononcés sur cette campagne. 82 % des organismes ont adhéré aux activités dévoilées aujourd'hui.

Il y a 219 organismes communautaires en santé et services sociaux au Centre-du-Québec et en Mauricie. Ils aident 100 000 personnes par année. Quelques données et exemples :

- 1 million de repas et de dépannages alimentaires sont assurés auprès de 20 000 personnes par année;
- 26 000 personnes âgées reçoivent des services communautaires;
- 16 000 enfants et jeunes ont accès à de la prévention et des interventions;
- 2 000 personnes, par année, sont hébergées pour différentes problématiques (dépendances, maladie d'Alzheimer, violence conjugale, santé mentale, itinérance, rupture sociale);
- Dans la cadre de la recherche « Pour un monde meilleur... » plusieurs personnes ont témoigné que l'aide reçue par un organisme communautaire leur avait sauvé la vie;
- 70 % des 219 organismes communautaires ne reçoivent toujours pas le niveau de financement prévu au Cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec. Ce cadre est en application depuis bientôt 10 ans;
- les 219 organismes communautaires demandent une hausse de 15 millions \$ de leur financement en provenance de l'Agence et du ministère.

La TROC-CQM regroupe 166 organismes communautaires en santé et services sociaux.